



IOM International Organization for Migration
 OIM Organisation Internationale pour les Migrations
 OIM Organización Internacional para las Migraciones

*Organisation internationale pour les migrations, Mission près de la République démocratique du Congo, 372 Avenue Colonel Mondjiba,
 Concession Utex/Immotex, Kinshasa-Ngaliema*

APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT
 (Pour établir une liste restreinte des Entreprises/ Fournisseurs de services)
Tanganyika

Publication : 18 janvier 2018

Mise à jour : 08 février 2018

L'Organisation internationale pour les migrations (**OIM**) est une agence intergouvernementale créée en 1951. L'OIM croit fermement que les migrations organisées, s'effectuant dans des conditions décentes, profitent à la fois aux migrants et à la société toute entière.

Dans le cadre de ses activités de suivi des mouvements des populations déplacées en République Démocratique du Congo, l'OIM invite les organisations à présenter leur manifestation d'intérêt pour la réalisation d'opérations de collecte de données dans le Tanganyika.

La Manifestation d'intérêt doit contenir les informations suivantes : a.) domaine d'expérience de l'organisation concernée b.) Qualification et expérience des professionnels concernés et du personnel technique actuellement en fonction c.) Expérience de l'organisation concernées d.) Toute autre information pertinente.

La Manifestation d'intérêt doit être soumise par courrier électronique adressée au bureau de l'OIM à l'adresse email suivante rfqdc@iom.int **au plus tard le 14 février 2018**. Les candidatures tardives ne seront pas prises en considération. L'objet de l'email devra être « Suivi de mouvements des populations dans la région du Tanganyika »

Sur la base des informations ci-dessus, l'OIM dressera la Liste restreinte des Entreprises / Fournisseurs de services présélectionnés qui seront invitées à soumettre des propositions techniques et financières.

Les organisations intéressées peuvent obtenir jusqu'au 13 février 2018 des informations auprès de l'OIM à l'adresse email suivante rfqdc@iom.int

L'OIM se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute Manifestation d'intérêt, d'annuler le processus de sélection et rejeter toute Manifestation d'intérêt à tout moment sans, de ce fait, encourir de responsabilité vis-à-vis des Entreprises/Fournisseurs de services.

Très sincèrement vôtre,

OIM RDC

L'OIM encourage les organisations à utiliser des matériaux recyclés ou des matériaux provenant de ressources durables ou produites à l'aide d'une technologie minimisant les empreintes écologiques.



IOM International Organization for Migration
OIM Organisation Internationale pour les Migrations
OIM Organización Internacional para las Migraciones

Appel à Manifestation d'Intérêt

L'Organisation internationale pour les migrations (**OIM**) est une agence intergouvernementale créée en 1951. L'OIM croit fermement que les migrations organisées, s'effectuant dans des conditions décentes, profitent à la fois aux migrants et à la société toute entière.

Dans le cadre de ses activités de suivi des mouvements de populations déplacées en République Démocratique du Congo, l'OIM invite les organisations humanitaires à manifester leur intérêt concernant la réalisation d'opérations de collecte de données dans le Tanganyika.

Ce document contient des instructions sur la préparation et la soumission de candidature, y compris l'annexe A: Renseignements Soumissionnaire.

1. Les Candidatures doivent être soumises par courrier électronique au bureau de l'OIM à l'adresse email suivante: rfqdr@iom.int **au plus tard le 14 février 2018**. Les candidatures tardives ne seront pas prises en considération. L'email devra être intitulé: « Suivi de mouvements des populations dans la région du Tanganyika »
2. Les organisations doivent fournir une description de leur capacité, expérience, connaissances et expertise requise, telles que spécifiée dans le présent document.
3. Les candidatures doivent être soumises par email. Les scans des copies originales constitutives du dossier de candidature doivent être mises en pièces en jointe. Le dossier transmis en pièce jointe doit porter le nom et l'adresse de l'OIM, le numéro de référence, le titre du projet et le nom de l'organisation. Les copies scannées de la candidature devront être lisibles et idéalement scannées en couleur. Des copies illisibles disqualifieront la candidature.
4. Les candidatures doivent être présentées dans la langue française et dans la forme prescrite par l'OIM. Tous les renseignements demandés doivent être fournis de façon claire et concise. Toute candidature qui ne répond pas pleinement et de complètement à cet appel à manifestations d'intérêt est susceptible de rejet.
5. Le Dossier de candidature doit comprendre les éléments suivants :
 - a. Une lettre de motivation ;
 - b. Une copie de cet Appel à Manifestations d'Intérêt dûment signé sur toutes les pages par le Représentant autorisé de l'Entreprise/Fournisseur de services; et
 - c. L'annexe dûment remplie avec tous les renseignements demandés.

6. Les organisations qui désirent être informés davantage sur le contenu de ce document peuvent en notifier l'OIM par écrit à l'adresse suivante : [\[rfqdr@iom.int\]](mailto:rfqdr@iom.int). L'OIM répondra à toutes demandes de clarifications reçues au plus tard le : *[le jeudi 13 février 2018]*.

7. Les Candidatures sont évaluées selon les critères suivants :

- a. La Capacité ;
- b. Parcours et Expérience ;
- c. L'Expertise technique ;
- d. La Solidité financière.

Seules les organisations éligibles et qualifiés sur la base de ces critères sont invitées à participer à l'appel d'offres.

8. Les candidatures peuvent être modifiées ou retirées par écrit, avant la date limite fixée dans le présent appel à manifestation d'intérêt. Les candidatures ne doivent pas être modifiées ou retirées après la date limite.

9. Tous les coûts liés à la préparation et à la soumission des candidatures sont à la charge des organisations, et l'OIM ne pourra en aucun cas être responsable et redevable des frais encourus.

10. Toutes informations écrites ou verbales partagées avec les organisations dans le cadre du présent Appel à manifestation d'intérêt doivent être traitées de façon strictement confidentielle. L'organisation ne doit pas partager ou évoquer ces informations à quelque tierce partie que ce soit sans l'accord préalable écrit de l'OIM. Cette obligation subsiste après le processus d'appel d'offres, non tenu compte de la suite donnée à la soumission de l'organisation.

11. L'OIM se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toutes candidatures, d'annuler le processus d'appel d'offres et rejeter toutes Candidatures à tout moment sans, de ce fait, encourir de responsabilité à l'égard de toutes organisations concernées, ou être tenue de l'obligation d'informer les Entreprises/ Fournisseurs de services concernés du motif de cette action de l'OIM.

ANNEXE A: RENSEIGNEMENTS SOUMISSIONNAIRE

TABLEAU 1 – INFORMATIONS GENERALES

- Nom de l'organisation
- Adresse
- Numéro de téléphone
- Numéro de télécopie
- Courriel
- Adresse des autres bureaux, le cas échéant
- Nom et Fonction de la personne-ressource
- Statut juridique (*Fournir des copies certifiées conformes de l'enregistrement*)
- Numéro d'inscription
- Lieu d'inscription
- Principal lieu des activités
- Numéro d'enregistrement à la TVA

Fournir les copies certifiées

TABLEAU 2 – EXPÉRIENCE DE L'ORGANISATION AU COURS DE CES TROIS DERNIERS EXERCICES

- Mois / Année de démarrage
- Mois / Année de livraison finale
- Client
- Description des services
- Montant du contrat

Remarques (**Fournir la preuve documentaire**)

TABLEAU 3 – EXPERIENCE SIMILAIRE AU COURS DE CES TROIS DERNIERS EXERCICES

- Année
- Client
- Description des travaux
- Montant du contrat

Remarques (**Fournir la preuve documentaire (*)**)

Veillez inclure la copie des certificats d'achèvement, lettres de bonne fin/d'évaluation émises par vos clients antérieurs, y compris leurs coordonnées et approbation de les contacter.

TABLEAU 4 – CONTRATS EN COURS

- Client
- Description des Contrats
- Lieu
- Montant
- % d'achèvement (**Fournir la preuve documentaire**)

TABLEAU 5 - PERTINENCE DU FONDS DE ROULEMENT

- Source de ligne de crédit
- Montant
- Remarques (**Fournir la preuve documentaire**)

Veillez fournir une preuve de votre compétence financière et les états financiers vérifiés de ces trois derniers exercices.

TABLEAU 6 – LISTE DU PERSONNEL PERMANENT

- Nom
- Fonction et Qualification
- Nombre d'années d'expérience

Veillez fournir un organigramme et les CV détaillés du personnel de gestion et le personnel technique de l'Organisation

TABLEAU 7 – LISTE DES INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENT (POSSEDÉS OU PRIX EN LOCATION)

- Décrire s'ils sont possédés ou prix en location
- Nombre d'années de fonctionnement

TABLEAU 8 – AUTRES INFORMATIONS

Outres les informations requises, les organisations peuvent fournir des brochures et autres documents connexes.

Je, soussigné, atteste que les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts et, en cas de modification, les détails seront fournis dès que possible:

Nom/ Signature/ Date

Termes de référence

a) Contexte

Les affrontements qui ont éclaté en 2016 dans la région du Tanganyika ont engendré d'importants déplacements de population. Si l'amélioration de la situation sécuritaire dans la région a favorisé le retour de certaines personnes, un nombre important d'individus est encore déplacé. Il existe actuellement très peu de données fiables concernant les mouvements de populations dans la région du Tanganyika et les conditions de vie des personnes affectées par le conflit.

Afin de combler ce manque d'information, l'OIM va mettre en place son programme de matrice de suivi des déplacements (Displacement Tracking Matrix-DTM en anglais). A travers ce programme, l'OIM va mettre en œuvre des évaluations qui permettront de fournir des estimations fiables concernant le nombre de personnes déplacées et retournées dans la région du Tanganyika, ainsi que des informations concernant les besoins de ces populations. Pour ce faire, l'OIM recherche une organisation pouvant mener les évaluations DTM dans la région du Tanganyika. Cette organisation devra:

- avoir de l'expérience en matière de collecte de données,
- Connaitre les procédures de travail et de financements d'agence du système des Nations unies,
- avoir une bonne connaissance du terrain et un accès aux zones considérées comme difficiles,
- avoir la capacité de mobiliser les ressources humaines nécessaire à la mise en œuvre des évaluations tout en respectant le programme établi.

b) Objectif

L'objectif général de cette évaluation des déplacements forcés est de mettre à disposition de la communauté humanitaire des informations pertinentes relatives aux mouvements des populations (sur le type de mouvement, les zones de déplacement, les raisons de déplacement, le nombre de personnes déplacées et retournées) dans la région du Tanganyika. Ce projet devra permettre à la communauté humanitaire de mieux comprendre les dynamiques des mouvements de population dans la province et ainsi mieux anticiper et planifier la réponse humanitaire.

c) Champ d'application des services

Le partenaire sélectionné s'engage à fournir les services suivants :

1. **Collecte d'information de base par village dans l'ensemble des zones et aires de santé de la région du Tanganyika**

Les évaluations DTM consisteront à collecter des estimations concernant le nombre de personnes déplacées et le nombre de personnes retournées dans chaque village visité. Les informations seront collectées au travers d'entretiens avec des informateurs clés et retranscrites sur la "fiche de suivi mouvement de population". Les données collectées seront mises en commun afin d'obtenir une vue d'ensemble sur le mouvement de population dans chaque zone de santé / aire de santé concernée.

- a. Identifier les informateurs clés dans chaque village de la région du Tanganyika en accordant une importance particulière aux catégories d'informateurs clés recommandées par l'OIM,

- b. Collecter les informations générales sur les mouvements des populations (retours et déplacements) dans les villages de déplacement/retour (ménages/individus, zone de provenance, raison de déplacement, ...).

2. La cartographie et collecte de données géographique

Les évaluations DTM permettront de collecter des informations géographiques de base qui contribueront à améliorer la cartographie de la province.

- a. Géo-localiser les villages et les structures importantes recommandées à travers la collecte des points (*waypoints*) et les tracer en utilisant le GPS. Codifier les *waypoints* et les tracer conformément aux consignes transmises pendant les formations prévues qui seront dispensées par les équipes de l'OIM;

d) Les zones d'intervention

Ce projet DTM sera mené dans la région du Tanganyika et couvrira toutes les zones de santé accessibles de la province. Dans la mesure du possible et en fonction des contraintes sécuritaires, les données devront être collectées sur la totalité de ces zones de santé. Une liste de villages sera fournie à l'organisation sélectionnée. Si des villages n'apparaissent pas sur la liste sont découverts, l'organisation devra collecter les données pour ces nouveaux villages et actualiser la liste initiale.

e) Rapports et Planning

Le partenaire sélectionné devra fournir des rapports réguliers concernant l'évolution des activités DTM. Il devra également fournir un rapport financier et narratif à la fin du projet.

La durée l'activité de collecte ne devra pas excéder 20 jours. Les livrables suivants seront attendus au à la fin du contrat :

- Questionnaires papier dûment complétés à l'issue des entretiens conduits pour chaque village indiqué dans la liste et pour les villages éventuellement identifiés.
- Coordonnées GPS de tous les villages visités.
- 1 rapport narratif final selon le format et les orientations fournis par l'OIM
- 1 rapport financier final selon le format et les orientations fournis par l'OIM

f) Confidentialité des données

Les données collectées à travers cet exercice seront analysées et partagées conformément aux principes de protection des données de l'OIM. L'équipe l'OIM évaluera le degré de sensibilité des informations collectées. Les données qui seront considérées comme étant non sensibles seront partagées publiquement. Celles qui seront considérées comme confidentielles seront partagées conformément au Protocole établi dans le formulaire d'accès aux données.

e) Processus de soumission et demande d'information

Les propositions techniques et financières doivent être soumises en bonne et due forme **par courrier électronique** à l'OIM RDC :

Email : rfqdr@iom.int avec comme objet de l'email « **Suivi de mouvements des populations dans la région du Tanganyika** ». La date limite d'envoi est fixée au **14 février 2018**.